

SÉRIE AF
ARCHIVES DU POUVOIR EXÉCUTIF
1789-1815

AF/I. Régime royal constitutionnel (1789-1792).
AF/II. Conseil exécutif provisoire et Convention ; Comité de salut public (1792-an IV).
AF/III. Directoire exécutif (An IV-an VIII).
AF/IV. Consulat et Secrétairerie d'État impériale (An VIII-1815).
AF/V. Régime royal (1814-1815).

Présentation de la série AF

Le fonds dit de la Secrétairerie d'État impériale, connu à l'origine sous le nom d'Archives du Louvre, est en fait constitué par les archives du pouvoir exécutif de 1789 à 1815.

Sous le Consulat, on réunit dans les entresols de la grande galerie du Louvre les papiers provenant du régime royal constitutionnel (aujourd'hui sous-série AF/I), du Conseil exécutif provisoire, de quelques comités de la Convention, celui de salut public en particulier, remis aux archives du Directoire après la fin de la période conventionnelle comme archives de gouvernement (aujourd'hui sous-série AF/II), et du Directoire exécutif (aujourd'hui sous-série AF/III), auquel on ajouta alors des dossiers et registres du Conseil des Cinq-Cents versés par le Tribunat comme représentant des affaires en instance. Cet ensemble, augmenté des archives des Consuls, du cabinet de l'Empereur et du régime royal des années 1814 et 1815 (aujourd'hui AF/IV et AF/V), fut versé aux Archives nationales en février 1849.

AF/II
Conseil exécutif provisoire et Convention
Comité de salut public (1792-an IV)

Intitulé : CONSEIL EXÉCUTIF PROVISOIRE ET CONVENTION, COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

Niveau de classement : sous-série du cadre de classement.

Dates extrêmes : 1792-an IV.

Importance matérielle : 160 m.l. (774 articles).

Conditions d'accès : librement communicable, sous réserve des restrictions imposées par l'état matériel des documents.

La totalité des registres (AF/II*/1 à 305) est microfilmée et communicable sous cette forme.

Noms des producteurs :

La sous-série AF/II résulte d'une pluralité de producteurs :

Conseil exécutif provisoire.

Comité de défense générale puis Comité de salut public.

Comité d'agriculture et des arts.

Comité du ou de commerce puis Comité de commerce et des approvisionnements.

Comité de la guerre puis Comité militaire.

Comité d'examen des marchés pour les armées et Comité de surveillance des subsistances militaires.

Comité d'instruction publique.

Comité des pétitions et correspondances.

Comité des ponts et chaussées puis des travaux publics.

Comité des postes, messageries et transports.

Comité des secours publics.

Comité de sûreté générale.

Histoire des producteurs :

Les institutions qui ont produit les documents formant la sous-série AF/II (Conseil exécutif provisoire ; comités de la Convention, principalement le Comité de salut public) sont l'ensemble des organismes chargés de l'exercice du pouvoir exécutif et de son contrôle par l'Assemblée nationale au cours de la période ouverte par la déchéance du roi le 10 août 1792 et qui devait s'achever après le vote d'une nouvelle constitution. Ce système dura toute la session de la Convention nationale et s'acheva, en application de la constitution de l'an III, en brumaire an IV avec l'entrée en fonction du Directoire exécutif succédant à l'ensemble des organes de l'exécutif en fonctionnement sous la Convention.

- Le Conseil exécutif provisoire.

Il fut mis en place par la Législative dès le vote de la déchéance du roi le 10 août 1792 pour remplacer le monarque constitutionnel comme chef de l'exécutif. Organe collectif composé à l'origine des ministres de la Justice (Danton), de la Marine (Monge), des Relations extérieures (Lebrun-Tondu), de l'Intérieur (Roland), de la Guerre (Servan) et des Finances (Clavière), il fut maintenu en fonctions sous la Convention jusqu'à la mise en place des douze commissions exécutives le 12 germinal an II [1^{er} avril 1794].

- Le Comité de défense générale puis Comité de salut public.

Le 1^{er} janvier 1793, la Convention créa un Comité de défense générale pour assurer la cohésion de l'action des ministres avec les directives de la Convention. Ce comité fut transformé le 6 avril suivant en Comité de salut public et investi de fait de la tutelle sur les ministres. Il se développa après le 31 mai en se dotant de six sections (de correspondance générale, des Affaires étrangères, de la Marine, de l'Intérieur, de la Guerre et des Pétitions).

De l'élimination de Danton au 9 Thermidor, le "grand Comité de salut public", qui n'était plus renouvelé chaque mois que pour la forme, fut l'instance collective de gouvernement de la France, même avant la suppression des ministères remplacés par des commissions exécutives le 12 germinal an II, et ses interventions dans les domaines couverts par les comités techniques de l'Assemblée étaient souvent prépondérantes par rapport aux activités propres de ceux-ci.

Après le 9 Thermidor, le Comité de salut public perdit son rôle prééminent, sauf pour les affaires de la guerre, Carnot, qui en était chargé depuis longtemps au comité, assurant la continuité de direction de la politique militaire qu'il poursuivit comme membre du Directoire exécutif jusqu'à son élimination lors du coup d'État du 18 fructidor an V [4 septembre 1797].

- Le Comité d'agriculture et des arts et le Comité du ou de commerce puis Comité de commerce et des approvisionnements.

Ces deux comités techniques aux attributions voisines sont les successeurs du Comité d'agriculture et de commerce créé par la Constituante.

- Le Comité de la guerre puis Comité militaire.

Successeur du comité de ce nom de la Constituante et de la Législative, il avait en charge les questions relatives à la réorganisation de l'armée, sur lesquelles la section de la guerre du Comité de salut public semble avoir cependant exercé un contrôle prépondérant par rapport à lui. À l'occasion de la réforme des comités et commissions de la Convention du 7 fructidor an II [24 août 1794], on ajouta aux attributions de ce comité sur les gardes nationales des départements la surveillance de la force armée de Paris. Plus que d'autres comités sans doute, sous la Terreur, le Comité militaire fut sensiblement limité dans ses prérogatives et ses actions par l'omniprésence du Comité de salut public, véritable organe directeur de la politique militaire de la République à partir du début des hostilités.

- Le Comité d'examen des marchés pour les armées et le Comité de surveillance des subsistances militaires.

Commission chargée d'examiner les fournitures des armées, créée par décret de la Convention du 21 novembre 1792, puis Comité de surveillance des subsistances, des charrois et de l'examen des marchés créé le 24 juin 1793 et organisé en trois sections : subsistances, habillement et charrois.

- Le Comité d'instruction publique.

Successeur du comité de ce nom de la Législative, il eut sous la Convention un rôle majeur non seulement sur l'enseignement proprement dit mais aussi sur les beaux-arts et sur le développement de l'esprit public révolutionnaire.

- Le Comité des pétitions, dépêches et correspondances.

Regroupant le Comité des pétitions et le Comité de correspondance de la Législative chargé de correspondre avec les commissaires aux armées, il enregistrait toutes les pétitions adressées à l'Assemblée, analysait les adresses et les renvoyait aux ministres et comités compétents ; il rédigeait aussi le *Bulletin de la Convention*.

- Le Comité des ponts et chaussées puis des travaux publics.

Comité créé le 18 janvier 1793, il prit le nom de Comité des travaux publics lors de la réforme des comités et commissions de la Convention du 7 fructidor an II.

- Le Comité des postes, messageries et transports.

Comité technique créé lors de la réforme des comités et commissions de la Convention le 7 fructidor an II, il fonctionna à partir du 2^e jour complémentaire an II.

- Le Comité des secours publics.

Successeur du comité du même nom de la Législative, il fut divisé en trois sections : mendicité, salubrité, secours publics. Le travail de ce comité technique était supervisé par une section spéciale du Comité de salut public.

- Le Comité de sûreté générale.

Créé le 2 octobre 1792 sous le nom de Comité de sûreté générale et de surveillance, titre allégé en Comité de sûreté générale, successeur du Comité des recherches de la Constituante et du Comité des pétitions, dépêches et correspondances de la Législative, il assura un rôle majeur dans les affaires de police politique de la Terreur ainsi que pour les affaires d'émigration. Réduit de 30 à 12 membres, tous montagnards sous la Terreur, il traita alors de toutes les affaires politiques puis, après le 9 Thermidor, fit la chasse aux robespierristes.

L'exécution des décisions traitées par les comités techniques de la Convention fut généralement confiée aux administrations centrales ministérielles, puis, après la suppression des ministères, aux commissions exécutives qui les remplacèrent.

Histoire de la conservation :

Avant de se dissoudre pour laisser place au régime du Directoire exécutif en l'an IV, la Convention décida que les dossiers de ses comités et de leurs prédécesseurs seraient triés pour que le nouvel exécutif (le Directoire et ses ministres) pût reprendre la suite des affaires, les dossiers d'affaires terminées devant, au contraire, entrer aux Archives nationales : les Archives des assemblées depuis 1791. Ces documents sont susceptibles d'être aujourd'hui conservés aux Archives nationales (Paris) dans les séries C (Assemblées nationales), et D (Comités des assemblées de 1789 à l'an IV).

C'est ainsi qu'entrèrent aux archives du Directoire, poursuivies par celles des Consuls puis de la Secrétairerie impériale du Premier Empire, les registres et dossiers des comités des assemblées de la Constituante à la Convention, qui forment aujourd'hui par simple reclassement par période effectué sous le Consulat entre notre première période, les sous-séries AF/I (période de la monarchie constitutionnelle) et AF/II (période de la Convention).

Le reste des archives des comités de la Convention remis au Directoire en l'an IV fut attribué aux ministres compétents (documents susceptibles d'être aujourd'hui conservés aux Archives nationales (Paris) dans la série F, de relever des Archives de la Défense ou du Service des archives et de la documentation du ministère des Affaires étrangères, ou encore d'avoir fait partie des archives du ministère des Finances disparues en quasi-totalité dans les incendies de la Commune de Paris en 1871).

L'ensemble des archives de la Secrétairerie d'État impériale, telles qu'elles existaient à la chute du Premier Empire en 1815, fut placé sous la surveillance du ministre de la Justice et conservé dans la grande galerie du Palais du Louvre jusqu'à son versement aux Archives nationales en 1849.

Quelques reclassements postérieurs expliquent la présence de pièces datant du Directoire dans la sous-série AF/II : ainsi dans AF/II/52, dossier 392 sur le 13 Vendémiaire, un rapport de Merlin de Douai, ministre de la Justice, au Directoire du 18 messidor an IV sur la conduite du journaliste Jean-François de La Harpe lors de ces journées. À l'inverse, des documents de la période de la Convention sont susceptibles de se trouver dans la sous-série AF/III (Directoire exécutif).

Les cartons et les registres de la sous-série AF/II ont été cotés en deux numérotations distinctes. Dans les cartons, la numérotation initiale par dossiers, modifiée par F. Rocquain lors de la rédaction du premier répertoire numérique de la série AF après le versement aux Archives nationales, a été conservée en même temps que les cartons ont reçu leur numérotation propre. Chaque dossier de la sous-série AF/II a ensuite été relié en volumes à couverture cartonnée appelés plaquettes, dans lesquelles les documents ont été montés sur onglets.

Pour énoncer la cote complète d'un document, il faut indiquer le numéro du carton et celui de la plaquette (du dossier) qui le renferme. De nombreux ouvrages anciens donnent des références aux numéros de dossiers (plaquettes) de la sous-série AF/II sans mentionner les numéros des cartons.

Certains cartons de la sous-série ont dû être dédoublés, notamment en conséquence de l'accroissement du volume du fait de la reliure en plaquettes. Pour savoir dans quel carton se trouve la plaquette (dossier) recherchée, se reporter au tableau de répartition des plaquettes (dossiers) dans les cartons dédoublés, ici à la fin du répertoire numérique.

Présentation du contenu :

Les dossiers et registres du Conseil exécutif provisoire occupent le début de la sous-série. Viennent ensuite des dossiers de divers comités techniques de la Convention : Comité d'agriculture et des arts, Comité de la Guerre, Comité d'instruction publique, Comité des ponts et chaussées et travaux publics, et, pour les registres, ceux des Comités d'agriculture et des arts, du commerce et des approvisionnements, de la Commission des dépêches, des Comités des pétitions et correspondance, d'examen des marchés pour les armées, de surveillance des subsistances militaires, de la guerre, d'instruction publique, des ponts et chaussées, des postes, transports et messageries, et des secours.

La partie la plus importante en quantité de la sous-série AF/II est constituée des dossiers et registres du Comité de salut public divisés en groupes documentaires par secteur d'activité (finances, justice, police, relations extérieures, intérieur, missions des représentants du peuple, guerre, marine et colonies).

Le dernier groupe des registres est celui du Comité de sûreté générale, notamment les registres de mandats d'arrêt et deux registres saisis, émanant l'un du district de Montpellier et le second d'un gouverneur britannique de Madras.

Instruments de recherche : Voir l'[État des inventaires](#).

Sources complémentaires :

Aux Archives nationales (Paris) :

Sur le Conseil exécutif provisoire :

- sources complémentaires sur le plan documentaire :

De très nombreuses sources complémentaires sur le Conseil exécutif provisoire peuvent être trouvées dans l'ensemble des sous-séries de D (missions des représentants du peuple et comités des assemblées) et F (versements des ministères), indistinctement avec les sources complémentaires du Comité de salut public décrites ci-dessous.

Sur le Comité de défense générale puis Comité de salut public :

- autre(s) partie(s) du même fonds :

- sous-série D/XLII (Comité de salut public).
- sous-série D/XLV (Comité de défense générale).
- série AA (collections de lettres et pièces diverses) : AA/38, dossier 1198 et AA/39, dossier 1206.

- sources complémentaires sur le plan documentaire :

De très nombreuses sources complémentaires sur le Comité de salut public peuvent être trouvées dans l'ensemble des sous-séries de D (missions des représentants du peuple et comités des assemblées) et F (versements des ministères), susceptibles de conserver des parties du fonds du Comité de salut public lui-même :

- sous-série D/III (Comité de législation) : D/III/310-311 (fin) à 318-319, D/III/324, D/III/333.
- sous-série D/XXV (Comité des colonies) : D/XXV/56 (fin) à 57, dossier 559 (en partie), D/XXV/65 (fin) à 76, dossier 749.
- sous-série D/XXXIX (Commission de la classification des lois) : D/XXXIX/1 et 2 (en partie).
- sous-série F/0 (Intérieur, enregistrement) : F*/3055, F*/4283 (en partie).
- sous-série F/1/a (Intérieur, administration générale) : F/1/a/69 à 80 ; F/1/a/548*.
- sous-série F/7 (Police générale) : une partie des dossiers de la sous-série est susceptible de provenir de la section de police du Comité de salut public, rattachée à la fin de l'an II au Comité de sûreté générale ou d'autres sections de ce comité, entre autres les deux séries départementales dites *statistiques personnelles et morales* : F/7/3654/1 à 4 et 3647 à 3700 (1790-1813 et 1790-1830) ; voir aussi : F/7/3052/2 (en partie).
- sous-série F/10 (agriculture) : F/10/236, F/10/290 et 291.
- sous-série F/11 (subsistances) : F/11/205 (en partie), F/11/277 (en partie), F/11/278/A et B, F/11/280 à 293, F/11/428 (en partie).
- sous-série AF/III (Directoire) : AF/III/28, dossier 97, pièces 10-14 et 40-93 ; divers dossiers de la sous-série AF/III commençant avant l'an IV sont susceptibles de contenir en partie des pièces provenant du fonds du

Comité de salut public, ainsi dans AF/III/51/A (dossiers de Bonnier d'Alco sur les émigrés) et dans le groupe AF/III/52 à 90, relations extérieures.

- série BB (Justice), sous-série BB/30/31 (en partie).

Sur les correspondances entre le Comité de salut public et les représentants en mission :

- autre(s) partie(s) du même fonds :

- Les sous-séries D/§/1, 2 et 3 se composent de la partie des dossiers des correspondances entre le Comité de salut public et les représentants en mission dans les départements, aux armées et dans les pays conquis de Belgique et des Pays-Bas restée aux archives nationales (des assemblées) lors du triage de l'an IV.

Voir aussi sous-série F/1/e, pays étrangers, Belgique (versement du ministère de l'Intérieur, 1811) : F/1/e/11 à 26 correspondant à la première occupation française de 1792-1793 ; sous-série AB/XIX : 703 et 704 (collection Crawford), représentants en mission dans les départements, 1793-an IV.

- sources complémentaires sur le plan documentaire :

- Série C (Assemblées nationales) : dans les pièces annexes aux notes et minutes pour la rédaction du procès-verbal des séances de la Convention (C/233 à 325) figurent de nombreuses lettres des représentants en mission près des armées et les départements ; le *Recueil des actes du Comité de salut public avec la correspondance officielle des représentants en mission et le registre du Conseil exécutif provisoire*, Paris, Impr. nat., 1889-1951, 28 vol. (Tables t. I à V, VI à XVII, XVIII à XXVIII), et ses *Suppléments*, Paris, 1960-1999, 4 volumes et une table, publient ou citent l'ensemble des lettres échangées entre les représentants en mission et le comité.

Sur le Comité d'agriculture et des arts et le Comité du ou de commerce puis Comité de commerce et des approvisionnements :

- autre(s) partie(s) du même fonds :

- sous-série D/XIII (Comité d'agriculture et de commerce).

- sous-série F/10 (agriculture) largement composée de dossiers par sujet regroupant des papiers du bureau du commerce d'Ancien Régime, des comités d'agriculture et du commerce des assemblées révolutionnaires, de la commission exécutive d'agriculture et des arts et du ministère de l'Intérieur : pour tenter une reconstitution de ce qui appartient aux fonds des comités et de la commission exécutive, se reporter à l'inventaire des articles F/10/1 à 1481 imprimé sous le titre : *Les papiers des assemblées de la Révolution aux Archives nationales. Inventaire de la sous-série F10* par G. Bourgin, Paris, 1918 (Société de l'histoire de la Révolution française), qui traite les articles F/10/1 à 1481, auxquels il faut ajouter F/10/1482 et 1484 ; à signaler particulièrement : F/10/2* à 8*, F/10/204, F/10/226 à 228, F/10/230 (en partie), F/10/232 à 235, F/10/237, 239 et 241, F/10/25/B, F/10/264, F/10/272 et 273, F/10/281, F/10/284 et 285, F/10/293 et 294, F/10/329 à 331, F/10/347.

- sources complémentaires sur le plan documentaire :

- sous-série F/0 (Intérieur, enregistrement) : F/0/3458 à 3478, F/0/3741 à 3909, agriculture et haras (1792-1820), dont : F/0/3741 à 3745, F/0/3748 à 3759 et 3761 à 3782/2, F/0/4441 à 4444.

- sous-série F/1/a (ministère de l'Intérieur, administration générale) : F/1/a/81 et 82.

- sous-série F/2/I (ministère de l'Intérieur, administration départementale) : F/2/I/106/30.

- sous-série F/4 (ministère de l'Intérieur, comptabilité générale) : F*/4/303 à 305, F/4/1028 à 1032/1 ; F/4/2152 ; F/4/2155 à 2160 ; F/4/2328 (en partie).

- sous-série F/11 (subsistances) : F/11/202 (en partie), F/11/269 à 276, F/11/274 à 276, F/11/427 et 428 (en partie), F/12/652.

- sous-série F/12 (commerce et industrie) : F/12/1509 et 1510/A (en partie), F/12/1556 (en partie), F/12/1557 (en partie), F/12/2177 (en partie).

Sur le Comité de la guerre puis Comité militaire :

- autre(s) partie(s) du même fonds :

- sous-série D/XV (Comité militaire).

- sous-série F/9 (affaires militaires) : une partie des pièces d'époque révolutionnaire est susceptible de provenir du comité ; voir notamment : F/9/1 à 10, F/9/36 à 38, F/9/58 à 68, F/9/33, F/9/742.

- sources complémentaires sur le plan documentaire :

- sous-série F/1/a (ministère de l'Intérieur, administration générale) : F/1/a/59.

Sur le Comité d'instruction publique :

- autre(s) partie(s) du même fonds :

- sous-série D/XXXVIII (Comité d'instruction publique) : bien que cette sous-série soit composée surtout de documents isolés et de toutes provenances réintégrés aux Archives nationales au XIX^e siècle, quelques pièces ont bien été produites par le Comité d'instruction publique.

- sous-série F/17 (Instruction publique) : F/17/1001 à 1010/E et F/17/1012 (en partie), F/17/1013, F/17/1022, et surtout F/17/1321 à 1325 : minutes des procès-verbaux du Comité d'instruction publique de la Législative et de la Convention (1er novembre 1791-germinal an II).

- archives d'autres producteurs en relation :

- commission exécutive de l'instruction publique, sous-série F/0 (Intérieur, enregistrement) : F/0/3915 à 3918 et 3920.

- sources complémentaires sur le plan documentaire :

- sous-série F/4 (comptabilité générale) : F/4/1017 (en partie), F/4/1019 (en partie, F/4/1020 à 1022, F/4/1028 à 1031, F/4/1244 (en partie), F/4/1246 (en partie) et F/4/2090 à 2095, F/4/2554 à 2563, F/4/2570 et 2571.

Sur le Comité des pétitions, dépêches et correspondances :

- autre(s) partie(s) du même fonds :

- sous-série D/XL (Comité des pétitions, dépêches et correspondances) de la Constituante, de la Législative, de la Convention, des Cinq-Cents et du Tribunal.

- archives d'autres producteurs en relation :

- série C (Assemblées nationales) : séries de lettres et pétitions adressées aux assemblées classées en groupes chronologiques dans les dossiers des pièces annexes aux procès-verbaux.

- sources complémentaires sur le plan documentaire :

- série AD (archives imprimées), sous-série AD/XVIII/C : AD/XVIII/C/208, n° 18 : *Comité des pétitions Liste des membres de l'Assemblée législative réélus à la Convention nationale qui restent provisoirement membres de ce comité*, s.d. ; n° 63 : *Extrait du procès-verbal du Comité des pétitions*, nivôse an III ; sous-série AD/XX/A : AD/XX/A/91, 91 bis et 92 : *Bulletin de la Convention nationale* (septembre 1792-10 brumaire an IV).

- sous-série BB/16 (ministère de la Justice), division civile : BB/16/41 (en partie) : affaire Du Saillant et camp de Jalès (an II).

Sur le Comité des ponts et chaussées puis des travaux publics :

- archives d'autres producteurs en relation :

- sous-série F/0 (Intérieur, enregistrement) : F/0/3428 et 3429.

- sous-série F/13 (bâtiments civils) : F/13/202, 503 et 576, F/13/504 (en partie).

- sous-série F/14 (travaux publics) : susceptible de renfermer des sources complémentaires sur ce comité.

Sur le Comité des postes, messageries et transports :

- sources complémentaires sur le plan documentaire :

- Malgré son intitulé, la sous-série D/XLIV (Comité des postes, messageries et transports) ne doit pas être prise pour une partie du fonds du comité : elle ne se compose que d'une seule pièce classée sous la rubrique correspondante du cadre de classement de la série D par analogie.

- La sous-série F/90 (postes et télégraphes) est susceptible de conserver des documents en rapport avec les activités de ce comité.

Sur le Comité des secours publics :

- autre(s) partie(s) du même fonds :

- sous-série D/XXVII (Comité de mendicité de la Constituante puis des secours publics de la Législative et de la Convention).

- sous-série F/15 (hospices et secours) : F*/15/3 : registre des arrêtés du Comité des secours publics (7 fructidor an II-3 brumaire an IV) ; F/15/101 et 102 : dossiers provenant entre autres du Comité des secours publics sur les hôpitaux, hospices, les secours (1777-1792 et an II-an IV) ; F/15/247 (en partie) : arrêtés du Comité des secours publics sur le département de Paris (an II) ; F/15/2653 : arrêtés du Comité des secours publics sur des secours (an III-an IV) ; F/15/2654 : demandes de secours adressées au Comité des secours publics ou renvoyées à lui par la Convention (an III-an IV).

- sous-série F/16 (prisons) : F/16/966 à 975 : Comité des secours publics, tableaux de population et de mendicité (1790-an IV).

- sources complémentaires sur le plan documentaire :

- Les sous-séries F/15 et F/16 sont en outre susceptibles de concerner les activités du comité, notamment les parties de F/15 ayant la commission exécutive des secours publics comme producteur, mais aussi les groupes départementaux par matières et dans les articles de mélanges ou de documentation depuis l'Ancien Régime.

Sur le Comité de sûreté générale :

- autre(s) partie(s) du même fonds :

- sous-série D/XLIII (Comité de sûreté générale).

- sous-série F/7 (Police générale) : F/7/ 1* à 103*, 684, 2201 à 2210, F/7/4386 à 4824.

- archives d'autres producteurs en relation :

- La partie du fonds du Comité de salut public de la sous-série AF/II doit être citée pour les articles AF/II/43 à 62 : police et AF/II/220* à 225* : police générale, détenus.

- sources complémentaires sur le plan documentaire :

- sous-série AF/III (Directoire) : divers dossiers commençant avant l'an IV sont susceptibles de contenir en partie des pièces provenant du fonds du Comité de sûreté générale, ainsi dans AF/III/51/A (dossiers de Bonnier d'Alco sur les émigrés) ; AF/III/28, dossier 97, commission des Dix-Sept chargée de l'épuration des employés après les journées de vendémiaire an IV, pièces 23-29 : état nominatif des employés du Comité de sûreté générale et conduite lors de ces journées ; AF/III/118, dossier 553, pièce 9 : état des appointements et des frais de bureau du Comité de sûreté générale (1793).

- série BB (ministère de la Justice) sous-série BB/1 (personnel) : BB/1/62 à 128 : émigration (1792-an X) ; BB/3 (affaires criminelles) : BB/3/29 et 30 : arrestation et libération de députés à la Convention (1793-an IV), 46 à 63 : exécution des arrêtés d'arrestation et de libération pris par la Convention et ses comités (1793-an IV), 65 à 81/2 : fonds du comité de surveillance du département de Paris (1793-an III) ; BB/16 (division civile), BB/16/859 (en partie) : dossier sur Babeuf dans la Somme (1791-an II) et dénonciations contre des commissaires.

Sources de la notice :

- *Les Archives nationales. État général des fonds* (tome II), publié sous la direction de Jean Favier, directeur général des Archives de France, 1978.

- Inventaire semi-analytique ms. de la sous-série AF II par M. Bouloiseau, M. Dusser et M. Robinet, 1957-1970.

Date de la notice : 2007.

Auteurs de la notice : Pierre-Dominique CHEYNET (Denise DEVOS).

Cartons

- AF/II/1 à 10. Conseil exécutif provisoire.
1 : décrets de la Convention 5 septembre 1792-19 germinal an II) ;
2 à 6 : minutes d'actes du Conseil et matériaux des procès-verbaux (13 août 1792-30 germinal an II) ;
7 à 9 : rapports des ministres au Conseil (août 1792-pluviôse an II) ;
10 : dépenses du Conseil (septembre 1792-germinal an II).
- AF/II/11 à 19. Comités de la Convention.
11 à 13 : Comité d'agriculture et des arts, minutes d'arrêtés et de procès-verbaux (an III-brumaire an IV).
14 à 16 : Comité de la Guerre.
14 et 15 : minutes d'arrêtés et de procès-verbaux et rapports reçus par comité et rapports du comité (28 septembre 1792-germinal an II)
16 : minutes de lettres du comité et correspondance reçue par lui (septembre 1792-brumaire an IV).
17 : Comité d'instruction publique (germinal an III-4 brumaire an IV).
18 : Comité des Ponts et chaussées et travaux publics:, dont minutes des procès-verbaux, d'arrêtés et de correspondance (janvier 1793-brumaire an IV).
19 : Comité des postes, messageries et transports : minutes des procès-verbaux, d'arrêtés et de correspondance (2^e complémentaire an II-3 brumaire an IV).
- AF/II/20 à 21/B. Comité de salut public, Finances.
20 : arrêtés du Comité de salut public en matière financière, correspondance et rapports par matière (mai 1793-brumaire an IV) ;
21/A : états de comptes remis par le comité de l'examen des comptes (avril 1792-17 pluviôse an III, comptes-rendus par Clavière, ministre des Contributions du 24 mars au 13 juin 1792 et du 10 août 1792 au 13 juin 1793 (an II) ;
21/B : personnel, états de liquidation de comptes (an II-an IV).
- AF/II/22. Comité de salut public, Justice.
Arrêtés du Comité de salut public en matière judiciaire (mai 1793-an IV) ; dossier sur le gouvernement révolutionnaire et les tribunaux révolutionnaires (an III) ;

nominations judiciaires (an II-an III) ; états quotidiens des places vacantes et du nombre de détenus des prisons de Paris (fructidor an II-vendémiaire an III).

AF/II/23 à 42 (début).

Comité de salut public, régime intérieur, secrétariat et minutes des procès-verbaux.
23/A, 23/B et 24 : organisation des bureaux et sections du comité et des commissions exécutives (mars 1793-brumaire an IV) ;
25 : minutes de procès-verbaux du Comité de défense générale du 7 avril 1793 et du Comité de salut public du même jour à août 1793, comptes décadaires présentés par le bureau des comptes décadaires (vendémiaire-messidor an III) ;
26 à 29 : listes et copies d'arrêtés présentés par les sections du comité ; copies de décrets de la Convention sur rapport du comité (avril 1793-brumaire an IV) ;
30 et 31 : arrêtés de remise en liberté, de congés militaires et sur les mouvements des troupes, dossiers de lettres à des membres du comité, dossiers sur des émigrés et des conspirations, courriers du comité, passeports (mai 1793-an IV) ;
32 et 33 : dépenses du comité, arrêtés et comptabilité (août 1793-brumaire an IV), dont dépenses des représentants en mission et d'agents du comité, secours, frais d'impression ;
34 et 35 : lettres saisies et ordre de Saint-Louis (1790-an IV) ;
36 à 40 : minutes de lettres du comité aux représentants en mission en majorité (avril 1793- brumaire an IV) ;
41 : enregistrements de pièces renvoyées à divers comités (an III-an IV) ;
42, dossiers 331 à 337 : arrêtés (germinal an II-messidor an III) ; lettres et adresses au comité (brumaire an II-vendémiaire an IV).

AF/II/42 (fin) à 62.

Comité de salut public, Police.
42, dossier 338 : rapports de police sur les journées de vendémiaire an IV.
43 : révolte et siège de Lyon, correspondance de Robert Lindet, papiers de Vitet et liste de papiers et effets de Perrin de Précy (1791-an II) ;
44 : siège de Toulon (1793-germinal an II) ;
45 et 46 : Fédération de 1793 ;
47 et 48 : 9 thermidor an II, dont : arrêtés de la Commune de Paris (9-10 thermidor an II), ordres et correspondances du général Hanriot (septembre 1793-9 thermidor an révolutionnaire, état des condamnations à mort et des mises en liberté de la première décade de thermidor an II) ;
49 : papiers trouvés chez Hérault de Séchelles (correspondance des représentants Pflieger et Ritter), Danton, Lacroix et Simon (septembre 1792-frimaire an II) ;
50 et 51 : journées de prairial an III ;
52 : 13 vendémiaire an IV ;
53 et 54 : lettres interceptées ;
55 et 56 : papiers saisis du général Jacques O'Moran, commandant général des troupes de Douai à Dunkerque (1790-1793) ;
57 : arrêtés, rapports et correspondance en matière de police (1793-an IV) ;
58 et 59 : troubles et missions dans les départements (1793-an III) ;
60 : individus en surveillance, émigrés, détenus, mesures de sûreté générale (mai 1793-brumaire an IV) ;
61 et 62 : mises en réquisition de citoyens pour l'exercice de leur métier, permis de séjour, rapports individuels sur des personnes atteintes par la loi du 27 germinal an II portant interdiction de séjour des nobles et étrangers (an II).

AF/II/63 et 64.

Comité de salut public, Relations extérieures (avril 1793-brumaire an IV).

AF/II/65 à 81.

Comité de salut public, Intérieur.
65 à 67 : généralités, presse, sociétés populaires, instruction publique et affaires rattachées (mars 1793-10 brumaire an IV) ;
68 à 74 : subsistances (1793-an IV) ;
75 à 77 : commerce extérieur (an II-an IV) ;
78 et 79 : commerce intérieur, industrie, agriculture (1793-an IV) ;
80 : travaux publics, dont nominations à l'École centrale des travaux publics puis à l'École polytechnique, autorisation de subir les examens d'entrée de l'école du génie de Metz (an II-10 brumaire an IV) ;

- 81 : hospices et secours (1793-an IV).
- AF/II/82 à 197. Comité de salut public, représentants en mission dans les départements¹ (1793-an IV).
82 : tableau des représentants en mission, correspondance générale, circulaires, comptes-rendus (1793-an III) ;
83 à 146/B : dossiers par départements : minutes de lettres du comité, lettres reçues des représentants et des autorités locales ;
147 à 197 : dossiers par circonscriptions².
147 à 166 : bureau du Nord ;
167 à 181 : bureau de l'Ouest ;
182 à 197 : bureau du Midi.
- AF/II/198 à 231. Comité de salut public, Guerre.
198 à 205/B : organisation et administration militaires (arrêtés et correspondance active et passive du Comité de salut public) : école de Mars ; artillerie, génie ; légion de police ; cavalerie ; matériel militaire, dont télégraphe ; armées de l'Ouest, des côtes de Brest et de Cherbourg et des Alpes ; discipline militaire ; prisonniers de guerre³ ;
206 à 213 : personnel militaire ;
214/A à 219 : artillerie ;
220 : aérostats et compagnie des aérostats puis école nationale aérostatique de Meudon, épreuves d'artillerie faites à Meudon, télégraphe ;
221 à 223 : Génie, travaux publics, projectiles incendiaires ;
224 à 225/B : gendarmerie ;
226/A à 228 : justice et police militaires, conseils de guerre ;
229 à 231 : prisonniers de guerre français et ennemis, déserteurs.
- AF/II/232 à 280. Comité de salut public, représentants en mission près les armées : correspondance et actes (minutes de lettres et d'arrêtés du comité, lettres reçues des représentants).
232 à 241 : armées du Nord et de Sambre-et-Meuse (1792-an IV) ;
242 : armée des Ardennes et de la Moselle (29 décembre 1792-an III) ;
243 à 249 : armées du Nord et des Ardennes, de Sambre-et-Meuse, de Rhin-et-Moselle, du Rhin (décembre 1792-an IV) ;
250 à 254 : armées des Alpes et d'Italie (1793-brumaire an IV) ;
255 à 264 : armées des Pyrénées-Orientales et des Pyrénées-Occidentales (1793-an IV) ;
265/A à 280 : armée de l'Ouest, armées des Côtes de Brest, des Côtes de Cherbourg, des Côtes de la Rochelle et guerre de Vendée (1792-an IV).
- AF/II/281. Comité de salut public, correspondances et mémoires militaires dans l'ordre alphabétique des armées (1792-pluviôse an V).
- AF/II/282 à 289. Comité de salut public, administration de la guerre.
282 : subsistances militaires (août 1793-brumaire an IV) ;
283 : casernement (messidor an II-brumaire an IV) ;
284 : hôpitaux militaires (floréal an II-brumaire an IV) et officiers de santé (pluviôse an II-floréal an III) ;
285 à 287/B : remontes et transports (mai 1793-an IV) ;
288/A et B (début) : solde et indemnités à des militaires (fructidor an II-brumaire an IV) ;
288/B (fin) et 289 : habillement et équipement (1793-an IV).

¹ Et futurs départements réunis de Belgique (missions antérieures aux lois de vendémiaire an IV annexant ce pays et le divisant en neuf départements), sauf celui de l'Ourthe, ainsi qu'un dossier dit département du Léman pour une époque et des localités également représentées dans celui du Mont-Blanc.

² La répartition des pièces entre les différents bureaux n'est pas rigoureusement exacte : on a, par exemple, des documents sur les départements de l'Aveyron, du Cher, de la Corrèze, de la Drôme, de l'Eure, de l'Hérault dans les dossiers du bureau du Nord, du Lot-et-Garonne dans ceux de l'Ouest et de la Saône-et-Loire dans ceux du Midi.

³ Dans 203/A (en partie) : dossiers sur des officiers par ordre alphabétique de B à V (an II-an III) ; et 204/A et B (en partie) : pacification de la Vendée (an III-an IV).

- AF/II/290 à 293/D. Comité de salut public, personnel des armées (premier groupe) : états de services, nominations (an II-an III)⁴.
- AF/II/294 à 301. Comité de salut public, marine : objets généraux ; personnel de la marine ; arrêtés du Comité et correspondance des représentants en mission dans les départements maritimes et les ports (février 1793-vendémiaire an IV).
294 : lettres et rapports des représentants dans le 3^e arrondissement à Brest et Rochefort, rapport sur un combat devant Dunkerque, échanges de marins prisonniers et pétition de Dubouchet, capitaine en second du navire *L'Heureuse-Césarine*.
295, dossier 2469 : arrêtés et correspondance du Comité de salut public sur la marine et état de papiers remis au Comité de la marine (messidor an II-vendémiaire an IV) ; dossier 2469 *bis* : arrêtés des représentants en mission près les armées des Côtes de Brest (avril-mai 1793) ; dossier 2470 : correspondances de représentants en mission et d'autres comités, relations d'actes héroïques dans la marine (1793-thermidor an III) dossier 2471 : prises maritimes (février 1793-fructidor an II) ; dossiers 2472 et 2473 : construction, armement et équipement (juin 1793-brumaire an IV) ; dossier 2474 (en partie) : état de la marine britannique en mars 1793 trouvé dans les papiers de Danton ;
296 à 300 : correspondances de représentants en mission dans les ports et les départements maritimes (1793-an IV) ;
301 : mouvements et opérations maritimes dans les ports de la Méditerranée et dans ceux de l'Océan et de la Manche ; personnel et troupes de la marine : levée, solde, discipline (1793-an IV).
- AF/II/302 et 303. Comité de salut public, colonies (1793-nivôse an IV).
302, dossier 2509 : arrêtés du comité (pluviôse an II-messidor an III) ; dossier 2510 : îles du Vent et îles sous le Vent (juillet 1793-29 germinal an II) ; dossier 2511 : Martinique, arrêtés de l'assemblée représentative (vendémiaire-ventôse an II) ; Saint-Domingue : pétitions de Julien Raimond et de Roume (septembre 1793-1^{er} complémentaire an II) ; dossier 2152 : îles de France et de la Réunion (mai 1793-floréal an III).
303, dossier 2513 : Saint-Domingue, correspondance des administrateurs (ventôse an III-nivôse an IV) ; dossiers 2514 à 2516 : correspondance d'Hugues et Lebas, commissaires délégués aux îles du Vent (germinal an III-brumaire an IV).
- AF/II/304 à 400. Comité de salut public, personnel des armées (second groupe).
304 à 334/B : arrêtés individuels du Comité de salut public et pièces jointes, ordre chronologique (1793-an IV) ;
335 à 359, renseignements adressés au comité : dossiers personnels des officiers par ordre alphabétique (1793-an IV) ;
360 à 372 : personnel de l'infanterie de ligne ;
373 et 374 : personnel de l'infanterie légère ;
375 à 390 : personnel des bataillons départementaux⁵ ;
391 à 394 : personnel de la cavalerie ;
395 et 396, personnel de l'artillerie ;
397 à 399, dossier 3253 : unités régimentaires par armées ;
399 (fin) et 400 : personnel de divers bataillons d'infanterie et compagnies d'artillerie.
- AF/II/401 à 417/C. Pièces diverses.

⁴ Voir aussi AF/II/304 à 400.

⁵ Départements non représentés : Alpes-Maritimes, Ariège, Corrèze, Creuse, Indre, Lozère, Haute-Marne, Morbihan, Nièvre, Orne, Somme. Pour les autres départements, les bataillons de volontaires départementaux ne sont pas tous représentés. Le département de la Gironde est classé sous son nom révolutionnaire de Bec-d'Ambès et ceux de la Loire et du Rhône sont dans le dossier de Rhône-et-Loire. À la suite de chaque département on trouve des bataillons et compagnies de dénominations locales, ainsi ceux de la formation d'Orléans dans le dossier du Loiret et de volontaires des sections de Paris dans les dossiers dits de la Seine.

401 à 404 : pièces diverses relatives au Conseil exécutif provisoire et à divers comités ; état et mouvement des représentants en mission ; table analytique des arrêtés du Comité de salut public⁶ ;

405 : *cote vacante*⁷ ;

406 à 411 : tables analytiques d'arrêtés du Comité de salut public ; pièces diverses sur l'intérieur, la guerre et les représentants en mission ;

412 : Conseil exécutif provisoire : correspondance des commissaires du conseil dans les départements, ordre alphabétique des noms des commissaires (1792-1793) ; Comité de salut public : correspondance, rapports, arrêtés, courriers extraordinaires (1793-13 brumaire an IV) ; pièces sur l'échange de la fille de Louis XVI, la journée du 13 Vendémiaire et les affaires du général Turreau et du général Wimpffen ;

413 à 417/C : papiers saisis : correspondance de Witchill, ancien gouverneur britannique de Madras (1756-1790).

AF/II/418 à 424. Tables sur fiches rédigées par les bureaux du Directoire⁸.

Registres

Conseil exécutif et Convention

AF/II*/ 1 à 8. Conseil exécutif provisoire : procès-verbaux des séances ; répertoire des délibérations ; dépenses secrètes ; enregistrement et renvoi de pièces aux ministres (1793).

AF/II*/ 9 à 11. Comité d'agriculture et des Arts : procès-verbaux, 1792-an IV ; répertoire alphabétique des ouvriers en horlogerie de Besançon (an II).

AF/II*/ 12 à 14. Comité du commerce : procès-verbaux (1792-an II).

AF/II*/ 15 et 16. Comité du commerce et des approvisionnements : procès-verbaux ; répertoire des délibérations (an II-an IV).

AF/II*/ 17. Commission des dépêches : procès-verbaux (1793-an III).

AF/II*/ 18. Comité des pétitions et correspondance : procès-verbaux (1792-an IV).

AF/II*/ 19. Comité d'examen des marchés pour les armées : procès-verbaux (1792-an II).

AF/II*/ 20 et 21. Comité de surveillance des subsistances militaires : procès-verbaux (1793-an II).

AF/II*/ 22 à 29. Comité de la guerre.
25 à 28 : répertoires alphabétiques d'enregistrement et renvoi de pièces (1792-an IV).
29 : correspondance (1793-an IV).

AF/II*/ 30 à 33. Comité d'instruction publique (an II-an IV).
30 et 31 : procès-verbaux.
32 et 33 : arrêtés.

AF/II*/ 34 et 35. Comité des ponts et chaussées : procès-verbaux (1793-an IV).

AF/II*/ 36 à 38. Comité des postes, transports et messageries (an II-an III).
36 et 37 : procès-verbaux.
38 : arrêtés.

AF/II*/ 39 à 43. Comité des secours : procès-verbaux et répertoire (1791-an IV).

Comité de Défense générale

AF/II*/ 44. Correspondance des représentants en mission (1792-1793).

⁶ Dans AF/II/403 : bulletins télégraphiques du 20 germinal an III au 20 brumaire an IV.

⁷ AF/II/405 : cote vacante reclassée dans D/IV/21, dossier 223 en 1901.

⁸ On a regroupé sous ces cotes en 2007 les tables sur fiches rédigées par les bureaux du Directoire qui ont longtemps figuré comme instruments de recherche sur la sous-série. Ces tables, par ailleurs toutes aujourd'hui périmées par les publications et inventaires portant sur la sous-série, ne sont pas communicables en raison de leur présentation matérielle.

Comité de salut public

AF/II*/ 45 et 46.	Procès-verbaux et arrêtés du comité (janvier-septembre 1793).
AF/II*/ 47 à 61.	Arrêtés du comité (septembre 1792-an II).
AF/II*/ 62 à 103.	Enregistrement de la correspondance reçue par le comité (an II-an IV). 62 et 63 : représentants en mission ; 64 à 73 : marins et militaires ; 74 à 76 : armes, travaux publics ; 77 à 81 : subsistances ; 82 et 83 : départements, municipalités, comités de surveillance, tribunaux, sociétés populaires, commissions ; 84 à 86 : administrateurs et agents nationaux des districts ; 87 : police générale, esprit public ; 88 : exécution des lois ; 89 et 90 : particuliers et résidence à Paris ; 91 à 93 : secours publics, instruction publique, affaires extérieures, finances ; 94 et 95 : indigents, détenus ; 96 : généraux et chefs d'état-major ; 97 : représentants du peuple et comités de la Convention ; 98 : agents à l'intérieur et à l'extérieur ; 99 : bureau central des renseignements ; 100 à 103 : répertoires alphabétiques des signataires de la correspondance.
AF/II*/ 104.	Enregistrement des dépôts faits au comité : papiers et effets saisis (an II-an IV).
AF/II*/ 105 à 117.	Commerce et subsistances. 105 à 115 : arrêtés, copies in extenso (an II-an IV) ; 116 : correspondance (an III-an IV) ; 117 : arrêtés de la Commission du Commerce sur les exportations de marchandises (an III).
AF/II*/ 118 et 119.	Transports militaires, postes et messageries : arrêtés (an II-an III).
AF/II*/ 120 à 129.	Fabrication des armes (1793-an III). 120 à 127 : arrêtés et instructions. 128 et 129 : correspondance.
AF/II*/ 130 à 132/B.	Poudres et salpêtres : arrêtés (1793-an IV).
AF/II*/ 133 à 135.	Travaux publics : arrêtés (1793-an IV).
AF/II*/ 136 et 137.	Hôpitaux militaires : arrêtés (an II-an IV).
AF/II*/ 138 à 140.	Marine : arrêtés (1793-an IV).
AF/II*/ 141 à 169.	Représentants en mission. 141 à 159 : correspondance des représentants en mission reçue par le Comité de salut public et répertoires alphabétiques de cette correspondance (1793-an IV) ; 160 à 162 : correspondance du Comité de salut public adressée aux représentants en mission et répertoire alphabétique d'une partie de cette correspondance (an II-an III) ; 163 à 168 : arrêtés des représentants en mission transmis au comité (an II-an III) ; 169 : mouvement des représentants (an III).
AF/II*/ 170 à 219.	Guerre (première série). 170 à 181 : arrêtés et décisions, répertoires alphabétiques des matières des arrêtés (an II-an IV) ; 182 et 183 : lettres expédiées par la section de la guerre du comité (an II-an III) ; 184 et 185 : arrêtés (an II) ; 186 à 195 : correspondance reçue par la section de la guerre du comité (an III-an IV) ; 196 à 207 : congés, correspondance et arrêtés (an III-an IV) ; 208 : correspondance reçue des armées (an III) ; 209 à 211 : matériel et personnel de l'artillerie et du génie, arrêtés et correspondance (an III-an IV) ; 212 : police et discipline militaires, correspondance (an III-an IV) ; 213 à 217, correspondance générale ⁹ (an III) ;

⁹ Suite de AF/II*/186 et 187.

	218 : départ des lettres et paquets envoyés par la section de la guerre du comité (an II-an IV) ;
	219 : copies de lettres adressées par le comité (an II-an IV).
AF/II*/ 220 à 225.	Police générale, détenus : arrêtés et correspondance (an II).
AF/II*/ 226 et 227.	Réquisitions (an II-an III).
AF/II*/ 228 et 229.	Troubles des départements de l'Ouest : correspondance adressée au comité (an III-an IV).
AF/II*/ 230 à 233.	Courriers (1793-an III).
AF/II*/ 234.	Passeports (an II-an IV).
AF/II*/ 235.	Lettres envoyées par le comité à Paris et dans la région parisienne (an II-an IV).
AF/II*/ 236 à 242 et 246 à 253.	Guerre (seconde série).
	236 et 237 : arrêtés sur la situation et les mouvements des armées (an III-an IV) ;
	238 à 242 : correspondance envoyée des armées ¹⁰ ;
	246 à 253 : répertoires alphabétiques des généraux de division et de brigade et des adjudants généraux.
AF/II*/243 à 245.	Registres de correspondance générale du comité (an III-an IV) ¹¹ .
AF/II*/246 à 253.	<i>Voir AF/II*/236 à 242.</i>

Comité de Sûreté générale¹²

AF/II*/ 254 à 258.	Mandats d'arrêt et répertoires (an II-an III).
AF/II*/ 259 à 274.	Mises en liberté et répertoires (an II-an IV).
AF/II*/ 275 à 279.	Enregistrement des arrêtés particuliers (an II-an IV).
AF/II*/ 280 et 281.	Répertoires des registres 275 à 277.
AF/II*/ 282.	Passeports (an II-an IV).
AF/II*/ 283.	Mandats sur la Trésorerie (an III).
AF/II*/ 284.	Organisation intérieure du comité (an II).
AF/II*/ 285 à 287/2.	Arrêtés particuliers sur des objets divers, dont arrestations (1793-an IV).
AF/II*/ 288.	1 ^{er} registre des arrestations (1792-7 août 1793) ¹³ .
AF/II*/ 289 à 295.	Mandats d'arrêt ou d'amener ; mises en liberté d'individus domiciliés à Paris (1793-an II).
AF/II*/ 296 et 297.	Mandats d'arrêt concernant des individus des 1 ^{re} et 3 ^e régions : Nord et Centre (an II).
AF/II*/ 298 et 299.	Mandats d'arrêt (9 thermidor an II-1 ^{er} brumaire an IV).
AF/II*/ 300 et 301.	Copie de la correspondance du comité (an III-an IV).
AF/II*/ 302 et 303.	Copies de lettres du président du district de Montpellier (1790-1791).
AF/II*/ 304.	Registre de comptes de Witchill, ancien gouverneur de Madras.
AF/II*/ 305.	Registre factice : enregistrement analytique de la correspondance adressée au comité par les autorités départementales (brumaire-nivôse an II) ; répertoire analytique des arrêtés pris par divers représentants en mission (1793-an III) ¹⁴ .

¹⁰ Voir aussi AF/II*/ 228 (1792-an IV).

¹¹ De même nature que AF/II*/ 62 à 103.

¹² Voir aussi AF/II*/ 224.

¹³ Suite dans AF/II*/ 286.

¹⁴ Voir aussi AF/II*/ 163 à 168.